



9 rue de Bachelin
62500 Saint-Omer
06 87 06 60 92
www.voixactive.fr



Bilan de la concertation

Définition d'une trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire d'Évreux Portes de Normandie permettant de compléter le PLUiHD et d'élaborer un programme opérationnel de préservation, gestion et restauration des continuités écologiques.

Volet 2 – Focus Synthèse des 6 ateliers de concertation

(22 et 23 juin 2023)

Évreux Portes de Normandie

6 septembre 2023

Mandataire : BIOTOPE



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Rappel des objectifs des temps de concertation

- **Impliquer** les habitants, associations, partenaires techniques et élus dans la démarche.
- **Informer / sensibiliser** au sujet de la Trame Verte, Bleue et Noire.
- **Alimenter** le plan d'action.
- **Coconstruire** des propositions opérationnelles.
- **Favoriser l'appropriation** du projet.

Les ateliers de concertation...

Notre territoire, nos enjeux



En introduction de chaque atelier, il a été demandé, au travers d'une photo, à chaque participant de localiser sa commune et de cibler une caractéristique/enjeux en terme de trame verte, bleue et noire de son territoire.



Les éléments recueillis lors des six ateliers de concertation

Les éléments mis en avant sont issus des **productions collectives ainsi que des productions individuelles**, et ceci afin de mettre en avant les propositions de tous, y compris celles des personnes n'ayant pas pris la parole.

À noter que les propositions sont classées au regard du nombre de fois où elles ont été évoquées en s'appuyant sur un indigage (nombre de fois où la contribution a été faite) et sur un code couleur (gras ou bleu). Les vigilances/questionnements mis en avant sont signalés par un pictogramme 

A noter que les aspects communication/sensibilisation, bien qu'ayant été traités au niveau d'un axe, ont été mis en avant au niveau des 3 autres axes, et ont été surlignés en grisé.

Axe 1 : Connaître, restaurer et créer des continuités écologiques

Orientations	Actions	Acteurs à mobiliser
<p>Préserver et restaurer les grandes continuités écologiques d'EPN</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer différemment les abords de route (gestion différenciée des accotements (4)) <ul style="list-style-type: none"> ⚠ <i>impact sur l'agriculture</i> - Restaurer les mares, les haies (3) : <ul style="list-style-type: none"> • Planter des haies (2) • S'appuyer sur le programme « Prairies » (2) - Arrêter les cultures intensives (2) - Désimperméabiliser les sols - Récupérer les eaux de pluie - Laisser des parcelles en friche pour augmenter la biodiversité - Agir sur les corridors routiers pour planter des haies, notamment au niveau des plateaux - Recréer des bois sur le plateau - S'appuyer sur des supports/documents cadre réglementaires - S'appuyer sur des financements (EU/ Région) - Prendre en compte les Paiements pour Services Environnementaux (cf. Alternative à l'utilisation des produits phytosanitaires) ⚠ <i>Se saisir de cette opportunité contractuelle</i> - Sensibiliser aux enjeux de la valorisation des déchets verts (jardins privés) - Parler de l'évolution des pratiques agricoles en s'appuyant sur la preuve par l'exemple. 	<p>EPCI, Agriculteurs (4) Associations de chasse (3) EPN, Département, Région, Habitants</p>
<p>Capitaliser et améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser sur la connaissance existante (cartographie, comptage) : mutualiser les données (2) : <ul style="list-style-type: none"> • Créer un « bureau unique » qui centralise les données • Mettre à disposition la donnée • Impulser un observatoire de la donnée (EPN) • Mettre en commun le travail réalisé sur la TVBn : identifier les axes de travail en commun (groupe de travail à constituer) - Lancer des opérations de comptage participatif (2) - Dresser un inventaire pour réaliser un diagnostic du territoire /état des lieux de la connaissance sur les zones humides - Focus sur l'ENS sur Saint-André : <ul style="list-style-type: none"> • Agrandir l'espace • Valoriser la biodiversité • Améliorer la connaissance • Prendre en compte les contraintes liées à l'aérodrome ⚠ <i>« Ambivalence de la biodiversité propre »</i> - Apporter une bonne information sur les actions à engager en faveur de la Biodiversité - Capitaliser en s'appuyant sur des quizz et des retours positifs pour pallier l'incompréhension des habitants sur les contours de la TVBn 	<p>Conseil départemental 27(2) ABAA 27 Citoyens Enfants (écoles, centre de loisir) Associations</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger la notion du « sale » (cf. jardin) ; qu'est-ce que l'on entend par entretien et esthétique ? - Avoir des retours d'expériences sur des modes de gestion du jardin durable. 	
<p>Préserver et restaurer la Trame Bleue en lien avec la gestion du risque inondation et le changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la gestion des eaux de pluie : démarche d'ores et déjà inscrite dans les SCOT et PLUi pour les nouvelles constructions ⚠ <i>Questionnement concernant les anciennes constructions : quelles actions mener : Planter les haies ? / Créer des mares ? / Créer des noues ?</i> - Prendre connaissance des actions engagées par les 4 Syndicats de Rivières - Prendre en compte le double enjeu des zones humides: <ul style="list-style-type: none"> • Préserver le réseau secondaire qui participe à la création des eaux humides (restauration écologique) ⚠ <i>Cibler la domaniabilité, les moyens d'agir, les compétences des parties prenantes (syndicats et agglo), les compétences du syndicat et de l'agglomération</i> <ul style="list-style-type: none"> • Restaurer les berges et les lits des cours d'eau - Réutiliser les eaux usées - Poursuivre la restauration des mares en mettant en avant la valeur d'exemple) - Acquérir du foncier en vue de créer des zones d'expansion de crues - Mettre en place des ZEC ¹. - Identifier les continuités qu'il faut préserver sur chaque commune ⚠ <i>prendre en compte la question du foncier</i> - Travailler sur un observatoire de la mutation des parcelles (veille foncière) en vue de prendre en compte des enjeux de biodiversité et de gestion des inondations) - Changer le regard sur certains espaces - Inciter les propriétaires à diversifier les essences en s'appuyant sur une charte - Accompagner les communes concernant l'élaboration de plans communaux de sauvegarde (plans intercommunaux) en s'appuyant sur les syndicats - Accompagner le particulier à la création de mares. 	<p>Syndicats de gestion des eaux Chambre Agriculture EPN Forestiers (CRPF/ONF)</p>
<p>Favoriser les continuités prairiales et calcicoles sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un écopastoralisme dans la gestion des coteaux ⚠ <i>Coteaux privés présentent un parcellaire morcelé</i> - Déployer des actions en faveur de la préservation des continuités calcicoles auprès des privés - Planter des haies pour alimenter la filière bois - Favoriser les voies douces végétalisées. ⚠ <i>Proximité de certaines pratiques pouvant avoir un impact négatif</i> ⚠ <i>Besoin de zones tampons</i> ⚠ <i>S'appuyer sur l'ensemble du maillage de voies douces</i> - S'appuyer, valoriser les anciennes voies ferrées ⚠ <i>A apprécier au regard de la nature de l'aménagement</i> 	<p>Syndicats de Rivières (SBV4r, SMAVA)</p>

¹ Zones d'expansion des Crues

	<p>⚠ <i>Pollution éventuelle à prendre en compte</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des Emplacements Réservés à traduire dans le PLUI : création de haies, bandes enherbées - Faire adhérer les communes à une charte en faveur de la biodiversité <p>⚠ <i>Quel contrôle ? Besoin de préciser le terme de biodiversité.</i></p>	
<p>Garantir le maintien et le développement de la mosaïque écologique (diversité des espèces) d'EPN</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planter des arbres dans les communes (ilots de fraîcheur) (2) : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en avant, en terme de température, la différence entre un parasol et un arbre • Planter un arbre par commune (essences emblématiques) - Inciter les agriculteurs à replanter les haies (au bord des chemins de liaison) (2) <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une « Charte de la haie » • Imposer la plantation de haies dans la bande de 5 mètres non cultivable (pas de pesticides). <p>⚠ <i>Travailler avec les agriculteurs pour les sensibiliser à de nouvelles pratiques propices à la biodiversité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir à petite échelle et de façon collective : <ul style="list-style-type: none"> • Apporter une information (sur la nature du sol pour assurer une plantation adaptée, les acteurs/ partenaires à mobiliser) • Permettre aux habitants et notamment les nouveaux, de découvrir son environnement avant de l'utiliser/aménager (création d'un « guide d'usage pour habiter en milieu rural » adapté au local) <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la place de la voiture en favorisant les circulations douces favorables à la biodiversité - Créer des pistes cyclables perméables - Créer des cheminements piétons pour aller à l'école (alternative aux bus scolaires) - Créer des bandes fleuries de 3m aux abords des exploitations agricoles - Recréer des zones mellifères - Implanter des « forêts jardins » dans les communes <ul style="list-style-type: none"> ⚠ <i>En valorisant l'exploitation via une filière à mettre en place, ex : Bois ENRJ)</i> - Inciter les communes à renforcer la mosaïque paysagère de leur territoire - Implanter un hôtel à insecte dans les communes - Contraindre à recourir au zéro-phyto - Adapter le reflexe TVBn avant chaque aménagement. 	<p>Citoyens Agents du service public (formation, sensibilisation) Propriétaires fonciers Agriculteurs Communes</p>

<p>Préserver la trame noire en sensibilisant aux mesures en sa faveur et en suivant l'évolution de la pollution lumineuse et ses impacts sur la biodiversité</p>	<p>- Faire appliquer la restriction d'éclairage pour les commerces et les habitations (privé & public) (7) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des maraudes citoyennes (prévention et sanction) • Renforcer la mise en œuvre des restrictions des éclairages dans le PLUi • Agir sur les panneaux publicitaires (3) : réduction du nombre et du caractère lumineux • Diffuser aux habitants une information montrant les bénéfices de la trame noire (indicateur de suivi, montrer le retour des espèces) • Imposer l'extinction de l'éclairage public la nuit. <p>- Veiller à la pérennisation des actions engagées (cf. utilisation des LED) (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un éclairage autonome par commune - Inciter les communes à mieux gérer l'éclairage public : <ul style="list-style-type: none"> • Eteindre la nuit • Profiter de l'augmentation des coûts de l'énergie pour sensibiliser - Éviter le sur éclairage : adapter la lumière au contexte ⚠️ <i>(spatialiser l'action en fonction des zones à enjeu)²</i> - Cibler les entreprises - Former les acteurs économiques - Présenter le sujet via une approche RSE et transition <p>- Sensibiliser sur l'enjeu trame noire et en intégrant les autres enjeux liés à la TVB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager le territoire vers la labélisation « villes et villages étoilés » - Harmoniser la gestion de l'éclairage public à l'échelle d'EPN (envisager une charte des bonnes pratiques d'éclairage en y intégrant une expertise technique sur le type d'éclairage à adopter (cf. Villes et villages étoilés à l'échelle d'EPN) - Créer une fête de la nuit « Animation du ciel étoilé » en vue de reconnecter l'humain avec la nature. 	<p>EPN (3) Communes (2) Entreprises</p>
<p>Développer les outils de planification de la gestion forestière, accroître et étendre la place de l'arbre et des formations arborées sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la place de l'arbre sur les chemins - Déplanter les conifères et les remplacer par du feuillu ⚠️ <i>Attention au déboisement et aux replantations constituées de conifères.</i> - Imposer les arbres fruitiers ⚠️ <i>A traduire dans les règlements de lotissement</i> - Accompagner par le végétal les chemins, aménager et végétaliser les chemins - Revisiter la charte forestière en renforçant le volet biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la place de l'arbre en instaurant un suivi, une protection (reprise dans une charte) et intégrant l'évolution du changement climatique - Renforcer la lutte contre les dépôts Sauvages (forêt et autres) 	<p>CRPF/ DDTM (2) Agriculteur (2) Élus Communes Propriétaire foncier SAFER</p>

² L'éclairage doit être fonctionnel et priorisé en intégrant les secteurs à enjeux (chauve-souris)

	<p>⚠ <i>Cas ciblé : gens du voyage</i></p> <p>⚠ <i>A noter que davantage de nature en ville ne constitue pas un surcout...c'est un faux problème.</i></p>	
<p>Préserver les espèces emblématiques de la TVBn du territoire et suivre leur évolution</p>	<p>- Identifier les espèces à enjeux en fonction du milieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer, expliquer le « pourquoi » de la préservation • Faire des cartes à enjeux ciblant les espèces • Coupler les canaux de communication pour diffuser une information <p>- Travailler sur les Openfield</p> <p>- Renforcer une mosaïque de territoire (accroître la biodiversité qui représente une aide sur ce territoire agricole)</p> <p>⚠ <i>On constate une é(ré)volution de l'agriculture sur le territoire, mais une méfiance persiste entre agriculteurs et citoyens</i></p> <p>-Mettre en place un comptage des espèces du territoire pour mesurer les effets des actions menées : focus à faire sur les vers de terre, espèce emblématique du territoire.</p> <p>⚠ <i>S'appuyer sur les résultats pour communiquer sur le site internet</i></p> <p>- Communiquer sur un animal totem : exemple « Un clocher = une chouette effraie »</p>	<p>C. agri / agriculteurs Associations Habitants</p>

Axe 2 : Utiliser les outils réglementaires pour mener une politique de protection des milieux et des espèces

Orientations	Actions	Acteurs à mobiliser
<p>Prendre en compte la TVBn dans les projets d'aménagements et s'en assurer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser des voies perméables à proximité des maisons. (cf. utilisation d'enrobé drainant) - Repositionner des espaces nature en ville et localiser les friches - Récupérer du foncier pour faire de la TVB - Lors de restructuration/aménagements en ville, axer les réflexions sur comment vivre en ville ? - Faire des liens entre les documents stratégiques et schémas stratégiques (planification) - Imposer aux agriculteurs la plantation de haies via le PLUi <ul style="list-style-type: none"> • Inscrire la charte « haie » dans les OAP - Modifier rapidement certaines zones du PLUi - Intégrer les bonnes pratiques de construction, d'urbanisation au PLUi - Utiliser des outils règlementaires pour protéger les forêts. 	<p>Mairie Entreprises DDTM</p>
<p>Mettre en œuvre des outils pour préserver la TVBn et la biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des réglementations aux documents cadres (règlement sur les clôtures et l'éclairage public via un cahier des charges) - OAP : définir des grandes orientations ⚠ <i>Coût/Volonté politique/ Temps administratif/ Usage/ Entretien</i> ⚠ <i>Application de la règle</i> ⚠ <i>Contraintes règlementaires à appliquer au niveau des voiries (PMR)</i> - Mettre en œuvre des zones réglementaires (arrêtés de protection de Biotope/ Zone N) - Préciser certains aspects concernant l'éclairage dans le PLUi - Développer des indicateurs pour préserver des espèces. 	<p>Élus</p>

Axe 3 : Biodiversité des villes et villages

Orientations	Actions	Acteurs à mobiliser
<p>Agir pour le maintien et l'accueil de la biodiversité en ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taxer les emballages et ceux qui les jettent ⚠ <i>Véritable projet de loi à créer</i> - Agir sur les espaces verts (terrain de foot) : choisir des essences spécifiques - Promouvoir une approche transversale sur les haies (Labéliser) - Identifier des zones réservées à la biodiversité en ville - Réfléchir sur les aménagements paysagers (tondre moins souvent) - Faire des passages pour la faune dans sa clôture (passage hérisson) - Créer un espace biodiversité dans le fond du jardin (espace pour insecte dans bois mort) - Créer des jardins partagés, vecteur de lien social - Se servir des savoirs pour orienter les choix d'Urbanisme - Définir les actions sur lesquelles les habitants peuvent agir (traduire le PLUI), et les communiquer - Imposer au lotisseur un minimum de plantation et le traduire dans le règlement de lotissement - Informer sur la gestion des jardins - Relancer les clubs des « Jardins au Naturel » - S'appuyer sur des ambassadeurs dans chaque commune - S'appuyer des valeurs d'exemple : montrer que c'est possible, montrer ce qui est fait - Rédiger une histoire environnementale du territoire d'EPN³ - Offrir des lieux de ressources (lieux informations et échanges) Changer de regard sur les espèces (cf. espèces nuisibles (chat)) - S'appuyer sur le festival des Anthropocènes. - S'appuyer sur des défis (zéro déchets) et accompagner les familles qui le souhaitent - S'appuyer sur les experts - Travailler avec : <ul style="list-style-type: none"> • les communes • les lotisseurs • EPN - S'appuyer sur une association, et/ou un référent communal (neutralité, autonomie, pérennité) - Inciter les associations (pêche, chasse) à aller sur des enjeux de biodiversité. 	<p>Université de Caen, Professeur Citoyen Commune Lotisseur EPN</p>
<p>Mettre en place une stratégie de renaturation et de désimpermeabilisation intégrant la TVBn</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver l'eau de pluie (limiter l'arrosage des jardins et le lavage des voitures) : <ul style="list-style-type: none"> • Donner une aide publique pour financer les cuves (retour d'expérience : commune de l'Oise qui finance les cuves pour les administrés) 	<p>EPN Education</p>

³ A partir de la réalité du territoire, se servir des choix anciens, tirer leçon du passé.

- Récupérer les eaux des bâtiments publics
- Valoriser les eaux après les stations d'épuration

 *Compliqué en raison des résidus des médicaments, du danger pour les animaux...d'où la nécessité de raisonner de façon globale*

- Optimiser la gestion d'arrosage des espaces publics notamment au niveau des terrains de foot
- Rouvrir les canalisations pluviales
- Gérer l'eau sur le plateau : s'appuyer sur les fossés ou sur la trame verte qui relie Saint-André et les villages autour

- Travailler sur les cours d'écoles en mettant en place des :
 - alvéoles d'engazonnement qui favorisent les ilots de fraîcheur
 - espaces végétalisés.

Axe 4 : Communication : sensibiliser et valoriser la biodiversité

Orientations	Actions	Acteurs à mobiliser
<p>Favoriser des pratiques en faveur de la biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire « les bonnes pratiques » en faveur de la biodiversité dans les documents cadres (PCAET, PLUi) - Accompagner pour permettre à tous de savoir quoi planter - Focus entreprise : accompagner une gestion durable des espaces : <ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'Aller-Vers (information, sensibilisation, agir en ciblant un référent RSE : entreprises = site vitrine) • Mettre en œuvre des jardins partagés ⚠ <i>Quelle formalisation : Charte, Label ?</i> - Expliquer le pourquoi de cette démarche - S'appuyer sur la convivialité/partage pour sensibiliser tous les publics : exemple organiser « Le pot de la biodiversité » - Sensibiliser (4): <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser sur les impacts des indésirables (prédateurs) (chats, chenilles, frelons, espèce exotique) : ⚠ <i>A quantifier pour obtenir « du factuel » et non un ressenti</i> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le changement des pratiques • Organiser un concours du jardin respectant la biodiversité • Ouvrir des jardins aux scolaires • Cibler des thèmes • Faire participer pour connaître les éléments emblématiques des communes⁴ - Reconnecter les habitants à la nature (diffusion de films, faire intervenir des naturalistes auprès des habitants, écoles) - Apporter une information (conseil sur le PLUi) - Suivre l'application de la règle - Communiquer sur le service d'accompagnement d'EPN sur le volet mare auprès des particuliers - Recenser ce qui existe en termes de données et identifier les contacts. 	<p>Entreprise EPN Commune Habitants</p>
<p>Fédérer les acteurs (élus, services, associations, partenaires, EPCI voisins) autour de la démarche TVBn et organiser le suivi des actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les acteurs via : <ul style="list-style-type: none"> - Les associations - Les ambassadeurs - Un référent communal - Favoriser une meilleure communication entre élus - S'appuyer davantage sur les élus communaux et leur connaissance - S'appuyer sur une dynamique collective des Maires : faire passer des messages en Conférence des Maires (ex : « changer les pratiques de fleurissement »). 	<p>Les</p>
<p>Mettre en place des dispositifs de sensibilisation à la biodiversité adaptée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser (6) <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser dans les écoles • Sensibiliser les promoteurs • Sensibiliser les élus pour toucher tout le monde 	<p>Elus Communaux Enfants (écoles) Habitants (Tous !)</p>

⁴ Mise en place d'un Atlas de la biodiversité

au public concerné (grand public, élus, entreprises privées, agriculteurs, ...) et les impliquer dans la démarche TVBn

- Sensibiliser sur l'enjeu de la gestion de déchets
- **S'appuyer sur la valeur d'exemple des aménagements réalisés/actions engagées (4)**
- **Créer un évènement sur le territoire « journée de la biodiversité » (2) ou Trame noire : « fête de la nuit »**
- ⚠ *S'appuyer sur un aspect « festif »*
- Aller-vers les habitants avec les élus comme ressource
 - Bénéficier d'un accompagnement par des techniciens
 - S'appuyer sur les atlas de Biodiversité
- **Désigner un référent, Ambassadeur TVBN/ Nature par Conseil municipal (2)**
- S'appuyer sur des associations permettant de garantir la continuité des actions (contrairement aux élus qui ont une capacité d'action relativement courte) (2)
- **Aider le particulier. (cf. « Club des Jardins ») (2)**
- Inscrire l'enjeu de la biodiversité dans les programmes scolaires
- ⚠ *« Mais de quoi on parle-t-on quant on parle de TVBn...veiller à être pédagogue.*
- Mettre en place des indicateurs de suivi ⁵
 - Développer des conférences/ défis (cf. défi zéro déchets)
 - Former les services : Eau, ville (Commune : élus, agents)
- Aller au plus près de la population
- ⚠ *Difficulté à mobiliser*
- Mobiliser les communes lors de leur aménagement
 - Focus partenaires techniques :
 - Rappeler les enjeux de la TVBn
 - Intégrer et prendre en compte le respect de la TVBn au niveau du PLUi
 - Travailler en interne à EPN sur l'enjeu TVBN
- Se baser sur des exemples concrets compréhensibles par tous
- Identifier ce qui va parler aux élus/ habitants
 - Partager d'une connaissance avec mise à niveau sur les enjeux climatiques
 - Communiquer sur les indicateurs (faire comprendre ce qu'est la biodiversité)
 - Informer les usagers sur la période de taille des haies
 - Communiquer sur des expériences positives plutôt que sur des contraintes
- Donner envie de faire en s'appuyant sur des activités : Parcours, visite, DDTour
- Diffuser l'outil des « panneaux Pocket »

⁵ Indicateur de suivi : pour vérifier si à l'échelle d'EPn il y a une évolution /régression de la biodiversité

- | | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Développer les opérations « nettoyer la nature » : une journée sur l'ensemble du territoire d'EPN (en valorisant la pesée totale)⁶- Faire intervenir des naturalistes auprès des habitants, écoles...- Inciter les écoles à pratiquer des sorties nature, camps nature avec des lieux pédagogiques- Faire connaître les sciences participatives des muséums. | |
|--|--|--|

⁶ En partenariat avec Leclerc, moyen ludique et éducatif